

COMPTE RENDU OFFICIEUX DE LA REUNION DE SERVICE DU MARDI 4 DECEMBRE 2018

La réunion s'est déroulée de 10 h à 12h et des bananes, en salle Orion.

Vous aurez je l'espère un chiffre exact du nombre de personnes présentes dans un compte rendu officiel (j'avoue je n'ai pas compté !) mais l'on peut considérer qu'il y avait pas mal de monde présent compte tenu des récents évènements.

Ouverture de la réunion par Adrien Vague.

Il remercie tout le monde d'être venu aussi nombreux. Il a dressé un bilan pour cette année qu'il juge difficile.

Entre les travaux, les affluences massives de patient engendrant les urgences sous tension sans compter le dernier épisode des gilets jaunes, il nous remercie de notre engagement. (Je la fais courte, ça a duré un peu plus longtemps mais en gros c'est l'esprit)

Il poursuit en se demandant et en nous demandant, pour avoir un but, et un projet, il faut connaître et recentrer « nos valeurs »

Pour que tout le monde puisse s'exprimer, une boîte est à la disposition de toute l'équipe. Vous êtes invité à déposer un papier ou plusieurs, pour donner vos valeurs soignantes et humaines.

Cette urne restera à disposition jusqu'à la fin de l'année.

Adrien poursuit avec le projet de service. Il dit qu'il poursuit le travail effectué jusqu'ici par son prédécesseur.

Il souhaite :

- Centrer le projet sur l'humain.

Pas seulement le patient, mais aussi le personnel.

- Il souhaite, mettre l'accent sur le travail en équipe, autour d'elle réelle unité médico soignante. (Ou pour faire simple travail en trinôme en secteur de médecine)

- Poursuivre les différentes formations en interne (IOA, SAUV ...) mais aussi le compagnonnage)

- Recentrer chaque soignant sur son domaine d'activité, exemple donné, le médecin fait trop de secrétariat, on redonne sa tâche aux secrétaires.

- Travailler en synergie

- Dans de bonnes conditions. Bien être, repos, locaux seront une priorité.

Le but de tout cela sera pour le patient.

Notre engagement sera d'augmenter la notion de service pour les patients.

Intervention de Xavier Molinier pour parler du SMUR.

Mise en place un jour des ambulanciers, mais aucune notion de temps, problème de budget, donc un jour peut être ...

Création de l'helismur à partir de lundi 10 décembre 2018.

Géré par Saint Denis. Les médecins de Saint Pierre iront faire des gardes en plus de leur temps de travail. Il y a 13 volontaires médecins pour 6 journées par mois.

Lorsqu'ils ne seront pas dans les airs, les médecins feront de la régulation.

Projet d'informatisation des fiches SMUR

La révision des sacs d'interventions en vue de 2 nouveaux véhicules neufs qui devraient arriver. Commande avant la fin de l'année.

Intervention de Flore Pineau pour parler de la filière médecine.

Un point sur les travaux est réalisé. Avec les derniers événements sociaux, il y a du retard, mais le nouvel IOA sera en service à partir de la semaine prochaine.

Prochaine échéance des travaux avril mai 2019, ou l'IOA est encore modifié, et entre septembre et décembre 2019, récupération du CAUMP.

Appel au volontariat lancé pour intégrer le groupe de travail filière médecine, pour réfléchir et tester de nouvelles organisations.

Et appel au volontariat pour trouver des référents paramédicaux concernant différentes thématiques. Un tableau sera mis en place pour que les personnels souhaitant se positionner puisse s'inscrire.

Concernant l'accueil.

Un nouveau protocole douleur sera bientôt en place à l'accueil, permettant d'administrer un pallier 3.

Un protocole de prescription anticipé des radios à l'accueil sera bientôt à disposition. Une formation par les manipulateurs radio sera dispensée.

Concernant la traumatologie

Le docteur Clémencin référent est absent.

Un travail concernant l'uniformisation du matériel est en cours, ainsi que sur les pansements.

Un travail avec les spécialistes (chirurgiens) est en cours pour optimiser la prise en charge.

Un groupe de travail est en cours mais est ouvert à toute personne souhaitant s'investir.

Intervention du docteur Adrien Marteau référent SAUV.

Projet optimisation des prises en charge au SAUV à poursuivre.

Un des objectifs est d'arriver à avoir 2 IDE par roulement, pour sécuriser la prise en charge des patients, et en vue de la transmission des savoirs.

Un objectif est de réduire le temps de prise en charge des patients au SAUV.

Le docteur Antoine Poupel en profite pour faire une intervention concernant la prise en charge de L'AVC.

Plusieurs nouvelles études vont sortir. Celle-ci vont probablement modifier la prise en charge actuelle.

Il est question d'une plateforme informatique régionale.

Antoine Poupel reviendra vers nous lors des modifications effectives.

Il nous rappelle cependant que la procédure actuelle a été modifiée. Il s'agit de l'acheminement des bilans sanguins AVC.

Une fois le prélèvement effectué, il est à conditionner dans un sachet rouge. Un appel téléphonique est à passer au labo pour prévenir de l'arrivée d'un bilan AVC. Le bilan sera acheminé par l'obus.

Intervention de Yannick Vadier.

Un des objectifs sera d'optimiser la compétence soignante, pour cela plusieurs points seront mis en place :

- Réalisation d'une cartographie des compétences.
- Mise en place d'un mentorat avec temps paramédical spécialement dédié.

- Pérennisation de la formation interne (IOA, SAUV, gypso, urqual, crosway)
- Suivi des indicateurs de qualité de prise en charge. (Évaluation de la douleur, loggin, transmissions écrites, orales, traçabilités des soins et autres ...)
- Fidélisation des personnels

Appel au volontariat concernant le groupe de travail qualité de vie au travail, piloté par Catherine Wanhert.

Intervention de Thierry Hoareau.

Il revient sur le point concernant le temps paramédical qui sera alloué aux urgences concernant le mentorat.

Le temps et le programme qui seront déterminés permettra de dire combien de personnel ainsi que combien de temps sera consacré au projet.

Ce projet sera à justifier par Thierry Hoareau auprès de la direction.

Autre point, il a été identifié pour les projets de 2019, que le service des urgences relevait d'une « compétence critique ».

Ce qui signifie que les personnels paramédicaux doivent avoir des compétences spécifiques comme au bloc ou en réa.

Les SICS venant aux urgences devront avoir les compétences, et pourront ainsi remplacer à l'IOA ou au SAUV.

Le recrutement se fera de la même manière. La préférence d'un nouveau personnel se fera sur les compétences et l'expérience.

Avec l'ouverture du nouveau bâtiment, les paramédicaux vont être redéployés. De ce fait, 3 nouvelles IDE vont être aux urgences pour couvrir l'attente avant soins des patients. Elles devront arriver pour août septembre. Aucun autre détail n'a été donné pour le moment (horaire, fiche de poste ...)

Il est demandé à l'assistance s'il y a des questions ?

Première question, concernant les problèmes de formations des paramédicaux. Effectivement certaines formations sont annulées car il n'y a pas de mensualité de remplacement prévu.

Thierry explique que nous avons déjà consommé 160 % des remplacements prévu. De plus à partir de 2019, les plannings seront réalisés sans SICS, qui interviendrons au jour le jour.

Catherine Mangin interpelle Thierry en disant qu'effectivement les paramédicaux n'ont pas de temps spécifique à la formation comme les médicaux, et qu'il est difficile pour eux de revenir sur leur repos.

Elle demande si la mensualité prévue pour le tutorat ne pourrait pas être utilisée aussi pour les formations en interne (IOA, SAUV) Thierry explique qu'il n'est pas fermé, que ça demande réflexion, mais que cette année, les formations IOA et SAUV ont été très bien mises en place, et qu'il est temps d'essayer autre chose.

Il est posé la question de savoir s'il serait possible de mettre une astreinte aux urgences concernant les problèmes de planning.

Thierry répond qu'il est possible de déposer un projet en ce sens, que la direction était disposée à en entendre parler, cependant il attire notre attention que ce système serait uniquement pour l'urgence sous tension, et non pas pour remplacer le personnel absent.

Il nous demande d'y réfléchir et éventuellement d'y travailler pour ceux qui le souhaitent.

Une question est posée, pour rebondir sur un sujet qui a été abordé précédemment. Il s'agit du glissement de tâche. Qui est concerné, de quoi il s'agit ?

La réponse est donnée par Adrien qui dit qu'il ne voulait stigmatiser personne, et que si les paramédicaux avaient besoin d'un écrit pour les sécuriser dans leurs soins tout était possible. Le personnel rebondi pour dire que clairement le rôle de certains soignants n'est pas clair et qu'il est à redéfinir selon le cadre légal.

Une dernière question est posée concernant le bien-être au travail et le brancardage intensif de notre poste.

Thierry Hoareau répond en disant que le pôle actuel des brancardiers allait être redéployé et allait être plus présent aux urgences. Bien sûr il auront toujours leur travail pour les hospitalisations, mais ils seront moins souvent absents grâce au nouveau bâtiment. Ce n'est pas une solution miracle, mais ils pourront un peu plus nous épauler.

La réunion prend fin sur ce dernier point.